

DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel

Nom: ST. KILDA

No d'identification: 387 Date de réception par le secrétariat: 31.12.85

Etat Partie contractante ayant présenté la désignation du bien, conformément à la Convention: ROYAUME-UNI

Résumé préparé par l'UICN (avril 1986) d'après la désignation d'origine soumise par le pays. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

1. SITUATION:

Situé sur le plateau continental atlantique, à 64km à l'ouest de North-Uist, Hébrides externes, et à 160km d'Invernesshire, Ecosse. 57°49'N, 8°34'W. Référence par rapport au quadrillage national NF 095995.

2. DONNEES JURIDIQUES:

Propriété du National Trust for Scotland, déclarée inaliénable par le Conseil du Trust. L'ensemble de l'archipel a été désigné "National Scenic Area" (Paysage national - NSA) par le Secrétariat d'Etat pour l'Ecosse. Cette propriété est louée à bail par le Nature Conservancy Council qui en 1957, au titre de l'article 16 du National Parks and Countryside Act (loi nationale sur les parcs et les paysages), l'a déclarée Réserve naturelle nationale. St. Kilda est aussi désigné "Site of Special Scientific Interest" (site d'intérêt scientifique spécial - SSSI) à l'article 28 du Wildlife and Countryside Act de 1981 (loi de 1981 sur les espèces sauvages et les paysages). Il est prévu de désigner une bonne partie de l'île principale d'Hirta comme "Ancient Monument" (Monument ancien) et la région a été désignée réserve de la biosphère en 1976.

Le NCC a sous-loué 3 ha de Hirta au ministère de la Défense, en 1957, pour la construction d'une petite station-radar destinée à la surveillance d'une base de missile proche. Cette station est encore en fonctionnement mais contrôlée par des accords de bail extrêmement stricts.

3. IDENTIFICATION

L'archipel de St. Kilda se compose de quatre îles: Hirta, Dun, Soay et Boreray, plus les pitons marins de Stac an Armin, Stac Lee et Levenish. Superficie totale: 853ha. La réserve de la biosphère couvre 842 ha.

L'archipel est formé par les restes d'un volcan annulaire tertiaire, dont la désagrégation et la glaciation ont produit des falaises extrêmement abruptes, s'élevant verticalement jusqu'à 430 m. Ces falaises, les plus hautes et les plus spectaculaires d'Europe, sont constituées de gabbro, granophyre, dolérite et basalte. Trois îles (Hirta, Soay et Boreray) ont une altitude dépassant 370m et l'île principale, Hirta, s'élève abruptement à partir de Village Bay jusqu'à la colline de Conachair (430m).

Les biotopes comprennent une lande d'arbustes nains, une toundra de mousses et d'arbustes nains, une tourbière basse, des prairies et un marais d'eau douce. Plus de 130 espèces de plantes à fleurs ont été répertoriées sur cet archipel. On n'y trouve pas d'arbres, mais des analyses de pollen indiquent que ces îles possédaient une couverture partielle de bouleaux et coudriers entre 5200 et 6400 avant notre ère. Il existe très peu de végétation intertidale en raison de l'exposition extrême de l'archipel. La zone sublittorale abrite des forêts denses de varech.

En tant qu'archipel, St. Kilda constitue un exemple d'isolement écologique de petites populations avec des divergences génétiques illustrées par les populations endémiques de mulots de St. Kilda et de malure de St. Kilda. On estime que les populations d'oiseaux de mer qui nichent dans cette région forment l'une des plus grandes concentrations de l'Atlantique Nord. On y trouve la plus grande colonie mondiale de fous (52 000 couples en 1969, près de 25% de la population de l'Atlantique Nord), une importante colonie de fulmars (30 000 couples) et près de 50% de la population britannique de macareux. Ces espèces étaient autrefois estimées à 2 à 3 millions de couples, mais elles ont considérablement décliné et se sont stabilisées aux environs de 300 000 couples. Ces îles sont également l'une des rares aires de reproduction du pétrel cul-blanc. Le mouton sauvage de Soay est le descendant d'une ancienne race de la forme domestique la plus primitive d'Europe.

Ces îles abritent de nombreux vestiges archéologiques, notamment des traces d'occupation datant de l'Age du bronze et des incursions des Vikings. On pense qu'elles ont plus ou moins été occupées en permanence pendant près de 2000 ans, les habitations étant concentrées à Village Bay et Gleann Mor. Au cours des 8 siècles écoulés elles furent la propriété de clans écossais. Les habitants chassaient les oiseaux de mer et faisaient paître jusqu'à 2000 moutons. Après avoir subi différentes influences extérieures telles que l'arrivée de missionnaires, une épidémie dévastatrice de variole puis le tourisme, les îles ont été évacuées en 1930.

4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION:

Ce site est géré en tant que Réserve naturelle nationale. Un plan de gestion de la réserve naturelle, préparé par le NCC est actuellement en révision. Les ressources de faune et de flore sauvages sont protégées et n'ont pas été perturbées depuis 1930. De façon générale une intervention active n'est pas nécessaire pour conserver les valeurs du bien. La végétation d'Hirta, de Soay et de Boreray sert de pâturage, contrairement à celle de Dun. Les quelques hectares préalablement cultivés à Village Bay sont redevenus des pâturages. Les activités de la station du ministère de la Défense sont strictement contrôlées. Le National Trust for Scotland organise des équipes de volontaires qui restaurent les villages en ruines. Depuis 1958, cinq maisons d'habitation, l'église, l'école et plusieurs "cleits" et murs ont ainsi été reconstruits et les canivaux nettoyés. Les 3 ha occupés par le MOD ont une incidence locale, de même que l'extraction limitée de tourbe et les cultures à l'abandon. L'accès aux visiteurs est limité faute de voies de communication et les atterrissages (entre mai et juin) sont contrôlés par le gardien.

Un gardien est présent d'avril à mi-septembre. Le gouvernement du Royaume-Uni et le National Trust for Scotland fournissent des fonds.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL:

Pour justifier la désignation de St. Kilda en tant que bien du patrimoine mondial, le gouvernement du Royaume-Uni a donné les raisons suivantes:

a) Bien culturel. Critères examinés par ICOMOS.

b) Bien naturel

- (i) Histoire de l'évolution de la terre. St Kilda constitue un exemple de colonisation écologique d'île isolée et de développement en isolement, avec une divergence génétique visible chez les populations de mulots de St. Kilda et de malures de St. Kilda.
- (iii) Caractéristiques naturelles hors du commun. Le paysage d'origine volcanique tertiaire de l'archipel a produit, avec la désagrégation et la glaciation, des profils spectaculaires. Les trois plus grandes îles comprennent les plus hautes falaises d'Europe qui tombent dans la mer, de 375 m de haut, en pentes noires et abruptes. Dans ce paysage, chaque élément semble vertical et les grottes et pitons se retrouvent sur toutes les côtes, à l'exception de l'amphitéâtre en pente douce de Village Bay sur Hirta.
- (iv) Biotopes d'espèces rares et menacées. Les îles abritent d'impressionnantes colonies d'oiseaux de mer constituant les plus grandes populations d'Europe: plus d'1 million d'oiseaux. Ceux-ci comprennent: le fou de Bassan (25% de la population de l'Atlantique Nord) et le macareux (50% de la population britannique, soit 300 000 couples). L'archipel abrite en outre deux populations isolées d'un des moutons domestiqués les plus primitifs de la Terre, retourné à l'état sauvage.

DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL -- EVALUATION TECHNIQUE DE L'UICN

387 ST. KILDA (ROYAUME-UNI)

1. DOCUMENTATION:

- (i) Fiches de données de l'UICN
- (ii) Consultations: J. Foster; D. Poore, H. Corrie (WWF-R.-U.); D. Minns (RSPB), S. Gubbay (Marine Conservation Society); J. Sayer
- (iii) Littérature consultée: Nature Conservation in North and West Europe (UICN, 1980); National Parks and Reserves of Western Europe (E. Duffey)
- (iv) Visite du site: 5 juin 1986

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES:

Dans la province biogéographique de Haute-Écosse se trouvent 20 aires protégées inscrites sur la Liste des Nations Unies (UICN, 1985). Six d'entre elles (Hermaness, Loch Druidberg, Noss, North Rona, Iles Monach et Rhum) sont des îles situées au large de la côte d'Écosse, mais aucune d'elles n'a de concentrations d'oiseaux de mer ou de paysages comparables à ceux de St. Kilda. Les îles Féroë (Danemark) et Lofoten (Norvège) abritent de nombreux oiseaux de mer, mais les espèces sont bien moins diverses qu'à St. Kilda. En outre, ces îles ne jouissent pas du statut d'aires protégées. Il y a trois parcs nationaux et deux réserves naturelles sur les îles Svalbard (Norvège) mais leurs paysages arctiques/glaciaires ne sont pas comparables à ceux de St. Kilda.

De plus, aucune autre île de l'Atlantique Nord/mer du Nord ne possède des falaises aussi élevées et spectaculaires que St. Kilda. Le groupe relativement compact formé par les quatre îles et leurs pitons rocheux (stacs) situés en mer est unique. St. Kilda abrite la plus grande population de fous de l'hémisphère Nord (et peut-être du monde), et constitue l'aire de nidification d'un quart de la population mondiale de cette espèce. Le biotope maritime de prairies tourbeuses exposé aux vagues est un autre élément qui contribue au caractère unique de St. Kilda.

3. INTEGRITE

Les îles appartiennent au National Trust et le bail accordé au Nature Conservancy Council of Scotland, de même que les mesures de planification rigoureuses imposées par la désignation de ces îles en tant que "National Scenic Area" sont des garanties efficaces contre toute utilisation abusive des terres, pouvant entrer en conflit avec les intérêts de la conservation.

La présence du ministère de la Défense sur l'île principale d'Hirta et la station de repérage-radar qui occupe un terrain loué de trois hectares ont modifié considérablement la région de Village Bay. Deux installations, en deux endroits, au sommet de Hirta portent préjudice au panorama et il est possible que ces installations soient agrandies. Le MOD assure, cependant, une quasi-protection et un service de soutien pour la recherche et l'administration. Le vandalisme des pêcheurs qui passèrent par ces îles lorsqu'elles étaient encore inhabitées, pendant la Seconde Guerre mondiale, est maintenant négligeable.

L'intégrité des îles elles-mêmes n'est pas menacée, si ce n'est par des marées noires accidentelles. Toutefois, bien que les aires de nidification des espèces d'oiseaux de mer soient protégées, leurs aires de nourrissage ne le sont pas. Le milieu marin qui entoure les îles n'est pas géré pour la conservation de la nature et, depuis que le public s'intéresse à la faune et à

la flore ainsi qu'aux paysages sous-marins, ces îles deviennent de plus en plus prisées par les plongeurs. Il semble qu'il vaudrait la peine de prendre certaines mesures de protection de la vie marine des eaux adjacentes à St. Kilda, en recourant à la législation existante sur les réserves marines et naturelles.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS

En faisant abstraction de l'omission des éléments importants du milieu marin, cette désignation comprend également des raisons culturelles dignes d'être prises en considération. Celles-ci sont évaluées par ICOMOS, mais sont de toute manière considérées comme secondaires par rapport aux valeurs naturelles qui prédominent sur St. Kilda.

La bibliographie fait ressortir de manière évidente que les études scientifiques effectuées jusqu'à maintenant sur les caractéristiques naturelles de l'archipel ont été très approfondies et ont largement contribué à la compréhension des écosystèmes insulaires.

5. EVALUATION

St. Kilda possède deux attractions naturelles d'une valeur exceptionnelle et justifiant son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, conformément aux critères (iii) et (iv):

- a) Le paysage de l'archipel de St. Kilda est absolument unique; d'origine volcanique, il a été modelé de manière spectaculaire par le vent et les glaces. Les falaises abruptes, les rochers qui se trouvent dans la mer et le paysage sous-marin de ce groupe d'îles lui confèrent un caractère absolument unique.
- b) St. Kilda est l'un des lieux de reproduction les plus importants de l'Atlantique Nord et d'Europe pour les oiseaux de mer (plus d'un million), et surtout pour les fous, les macareux et les fulmars. Les prairies maritimes de tourbe et les biotopes sous-marins sont également importants et font intégralement partie du paysage de l'île. Le mouton sauvage de Soay est également une race rare et intéressante, très importante en tant que ressource génétique potentielle.

6. RECOMMANDATIONS

L'archipel de St. Kilda devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. L'importance de l'élément marin et la possibilité de prévoir un statut de réserve marine pour les aires de nourrissage immédiates devrait être porté à l'attention du gouvernement du Royaume-Uni. Le comité devrait aussi demander d'être informé de toute expansion future des installations militaires sur l'île de Hirta.



J. Thorpe

